

Le 11 août 2017

## Conférence mondiale des humanités

Liège, Belgique, du 6 au 12 août 2017

### Document final

#### Un nouvel agenda pour les humanités au XXIème siècle

Nous, participants à la Conférence mondiale des humanités tenue à Liège en Belgique du 6 au 12 août 2017, venus du monde entier pour réfléchir et engager des discussions afin d'établir un nouvel agenda pour les humanités au XXIème siècle ;

Saluant pour leur organisation conjointe, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Conseil International pour la Philosophie et les Sciences Humaines (CIPSH) ;

S'appuyant sur une longue tradition de coopération intellectuelle et de solidarité ancrée, dans la recherche dans les humanités et sur laquelle s'est créée l'UNESCO ;

Inspirés par l'Acte constitutif de l'UNESCO, qui déclare que c'est dans l'esprit des femmes et des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix et que cette paix doit être fondée sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité ;

Rappelant que l'égalité des genres et l'Afrique sont les deux Priorités globales de l'UNESCO ;

Considérant la Constitution du CIPSH, qui déclare qu'une meilleure connaissance des comportements humains est indispensable à une meilleure compréhension des peuples, et qui considère la coopération entre les chercheurs et avec des partenaires non-académiques comme des leviers pertinents pour promouvoir une telle connaissance et sa diffusion, et en réitérant l'appel de 2010 de l'Assemblée générale du CIPSH, réunie à Nagoya, au Japon, pour une refondation des humanités, ancrée dans leur responsabilité : celle de faire face à la complexité humaine et culturelle de nos sociétés, au sein d'une pluralité de cultures mondiales<sup>1</sup> ;

---

<sup>1</sup> Déclaration finale présentée lors de l'Assemblée Générale du CIPSH-ISSC et lors d'un symposium scientifique conjoint (<http://www.cipsh.net/upload/userfiles/ISSC-CIPSH%20Joint%20Symposium%20Statement%20of%20Outcomes.pdf>)

Visant à contribuer activement à l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030, avec les compétences et l'approche spécifique des humanités, entendues comme incluant la philosophie, l'histoire, la littérature et les langues, et les arts ;

Reconnaissant que les humanités ont une compétence et une responsabilité spécifiques dans la promotion de la liberté et de la diversité de pensée et de la transparence qui sont fondamentales pour la vie en société, tout en soulignant le rôle irremplaçable des humanités pour une approche critique des valeurs et pour une compréhension des processus de long terme, tels que les défis liés aux transformations environnementales ou aux migrations globales ;

Affirmant le rôle essentiel des humanités dans la promotion de la décolonisation épistémologique ;

Réaffirmant la Déclaration de Busan de 2011<sup>2</sup>, qui déclare l'urgence d'aborder le statut actuel des humanités et de repenser le sens de l'humanisme face aux crises en cours et à la montée des incertitudes dans un monde touché par une rapide mondialisation ;

Rappelant la déclaration du Conseil exécutif de l'UNESCO en mai 2017, réaffirmant l'importance du « rôle des humanités dans un monde en transition » et leur « tâche historique dans la lutte contre la xénophobie, l'intolérance et les fondamentalismes »<sup>3</sup> ;

Reconnaissant que la Conférence mondiale des humanités s'est inscrite dans la Décennie internationale pour le rapprochement des cultures et a contribué à la réalisation de ses objectifs ;

Tenant compte des conclusions des réunions préparatoires qui ont eu lieu au Brésil, en Chine, en Colombie, en France, en Jamaïque, au Liban, au Mali, et au Portugal, ainsi que des résultats du 4<sup>e</sup> Forum mondial des humanités et de l'Année internationale de la compréhension mondiale ;

Exprimant notre gratitude à l'égard de toutes les institutions qui ont rendu ces réunions possibles ;

Remerciant chaleureusement de leur généreux soutien financier, Tencent, la Global Chinese Arts and Culture Society, ainsi que Wallonie Bruxelles International, ainsi que les institutions qui ont fait pour l'organisation de la Conférence de précieuses contributions en nature;

---

<sup>2</sup>Déclaration de Busan : Vers un nouvel humanisme pour le 21<sup>e</sup> siècle (<http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002212/221283e.pdf>)

<sup>3</sup> 201 EX/Dec. 37 (<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002480/248002f.pdf>)

Exprimant notre reconnaissance toute particulière à la Fondation pour la Conférence mondiale des humanités, pour l'organisation locale et pour son engagement financier, ainsi qu'au gouvernement du Royaume de Belgique pour son soutien ;

1. Appelons l'UNESCO, le CIPSH et leurs partenaires à adopter un prisme et des perspectives fondées sur le genre dans leurs réponses à toutes les considérations ci-après ;
2. Appelons les fondations, conseils, sponsors et autres entités de financement, publics ou privés :
  - A établir des mécanismes transparents de financement international collaboratif pour les humanités, sécurisant l'indépendance académique des chercheurs et la dissémination plus large des nouveaux savoirs résultant de ces efforts ;
  - A élaborer des mécanismes dans chaque pays visant à synthétiser les résultats des études dans les humanités et de les présenter aux décideurs politiques et à la société civile ;
3. Appelons les médias à rendre accessible à tous les membres de la société civile, le message de la Conférence mondiale des humanités, et par la suite, à engager des discussions régulières sur comment et pourquoi les humanités comptent dans la vie de chacun de façon individuelle et collective ;
4. Appelons les institutions de l'enseignement supérieur, les académies, les centres de recherche et les autres entités et communautés associées ;
  - À promouvoir la recherche disciplinaire, ainsi que la collaboration interdisciplinaire avec les autres domaines de recherche dans la science et les humanités et avec les autres domaines de réflexion portant sur l'homme, tout comme avec les arts, les lettres et les savoirs non-académiques, et aussi à collaborer à la conception de nouvelles façons d'enseigner les humanités dans la formation en général et pour l'apprentissage tout au long de la vie ;
  - À améliorer la participation des jeunes chercheurs dans toutes les activités de recherche en sciences humaines ;
  - À reconnaître la nécessité de discuter et d'approuver que des critères spécifiques et transparents pour une évaluation qualitative de la recherche en sciences humaines, et de s'opposer aux tentatives visant à préconiser une seule méthodologie ou perspective épistémologique dans une discipline donnée ou à rejeter un quelconque domaine de recherche académique ;

- À appuyer la diversité des langues dans les publications académiques, avec tout particulièrement l'utilisation des langues indigènes, afin de produire des lexiques multi-langues dans les divers champs d'études et d'assurer la traduction de toutes les conventions internationales majeures dans toutes les langues nationales ;
- À promouvoir le pluralisme au sein des humanités en tenant dûment compte des savoirs indigènes et traditionnels ;
- À reconnaître la capacité irremplaçable des humanités à aider les sociétés contemporaines à relever les défis critiques en réalisant les Objectifs développement durable, ainsi que d'autres agendas mondiaux tels que l'Accord de Paris sur le changement climatique, le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Nouvel Agenda urbain, et l'Agenda 2063, qui se rapportent aux significations, valeurs, compréhensions et tendances à long terme ;
- À rejoindre et à contribuer aux initiatives de l'UNESCO et du CIPSH afin de donner suite à la Conférence mondiale des humanités, en particulier grâce une collaboration renforcée à travers l'établissement de nouveaux réseaux régionaux et mondiaux des humanités, en commençant par l'Afrique et sa diaspora ;

5. Appelons le CIPSH et ses organisations membres ;

- À promouvoir, dans le cadre d'un programme pour la recherche, la refondation du cadre épistémologique des humanités à travers l'interaction et la convergence des différentes traditions académiques, la reconnexion des disciplines académiques à travers les humanités, et la restructuration du cadre de la recherche en sciences humaines, en encourageant par exemple des projets transdisciplinaires tels que l'Histoire globale de l'humanité et en impliquant d'autres champs d'expertise dans le CIPSH, incluant la dimension des humanités dans toute la recherche scientifique lorsqu'elle traite de la raison, des dilemmes, des valeurs et de l'éthique ;
- À discuter et à évaluer leur contribution, avec l'UNESCO et les autres partenaires potentiels, dont le Conseil international pour la science (ICSU) et le Conseil international des sciences sociales (ISSC), vers des projets globaux et les interactions mutuelles pour l'avancée du savoir académique ainsi que pour la réintroduction des perspectives des humanités dans la vie quotidienne des sociétés ;

6. Appelons l'UNESCO, à travers son Secrétariat et ses Etats membres, et en coopération le cas

échéant avec le système des Nations Unies ou d'autres organisations internationales et régionales pertinentes :

- À assurer une forte présence des humanités au sein du Programme de gestion des transformations sociales, notamment en promouvant l'établissement d'un réseau de Chaires UNESCO dans toutes les régions du monde afin de faciliter la coopération scientifique internationale parmi les disciplines des humanités, et avec les sciences sociales, en collaboration étroite avec le CIPSH, en envisageant l'opportunité d'éditer périodiquement un Rapport mondial des humanités ;
- À prendre en considération les conclusions de la Conférence mondiale des humanités au sein de leurs propres stratégies, en particulier dans la conception de politiques de la recherche et de l'éducation, de considération des langues, d'évaluation de la qualité et du renforcement du financement des humanités, ainsi que leur engagement dans les défis sociétaux majeurs ;
- À s'assurer que les conclusions de la Conférence mondiale des humanités soient prises en compte lors de la 39e session de la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2017 tel que demandé par son Conseil exécutif, et en outre qu'elles soient largement diffusées au sein des institutions de recherche nationale et de l'enseignement supérieur.